

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 15 décembre 2023, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 7 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire**.

Étaient présents : Mme Leslie DAVID, MM. Jean DELAUGERRE, Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Bernard GIRAUD, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, M. Vincent MAZIN, MM. Julien MONTAGNE, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, M. François RUDEL.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA, M. Pascal BOITEL a donné pouvoir à M. François RUDEL, M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à M. Jean DELAUGERRE, M. Xavier MAUME a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Leslie DAVID, M. Jean-Claude PROST a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNE, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY

Absents excusés : Mme Sandra AUJOL, M. René LEMERLE

Absent : M. Marien DUFOURD

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2023-66 : SIGNATURE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2024-2028 avec la CAF – AUTORISATION DE SIGNER ELECTRONIQUEMENT LA CTG

M. le Maire rappelle au conseil municipal que la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF du Puy de Dôme sur le territoire de Billom Communauté arrive à échéance le 31/12/2023.

Une évaluation a été réalisée et a permis l'expression de nouveaux axes de travail pour la période 2024-2028, un pré projet a été envoyé à la mairie. Des évolutions pourront bien entendu être portées à ce document en amont de sa signature ou après, par le biais d'avenants.

Cette convention a pour objectif de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services développés en direction des familles du territoire mais également de valoriser les « bonus territoire » pour certains équipements (ALSH, EAJE).

Ce projet sera présenté en fin d'année au Conseil communautaire et la nouvelle CTG sera soumise à la signature des communes et syndicats intercommunaux concernés courant décembre.

Afin d'anticiper les échéances et notamment le renouvellement des bonus territoires, M. le Maire propose aux membres du conseil de l'autoriser à signer électroniquement la Convention Territoriale Globale CTG 2024-2028 et tout autre document ou tout avenant la concernant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'autoriser M. le Maire à signer électroniquement la Convention Territoriale Globale (CTG) 2024-2028, et tout document ou tout avenant nécessaires à sa mise en application.

Fait à Mur sur Allier le 15 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean DELAUGERRE